

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Claude Bernard - CPGE - PCSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Claude Bernard - CPGE - PCSI (9128)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Claude Bernard - CPGE - PCSI (9128)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	1670	1057	553	44

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Claude Bernard - CPGE - PCSI (9128)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	652	412	224	11	25 %
			Masculin	1018	645	329	33	75 %
			Total	1670	1057	553	44	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Claude Bernard - CPGE - PCSI (9128)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	158	31	4	1	2,3 %
				AB	372	228	41	6	13,6 %
				B	615	479	247	22	50 %
				TB	332	291	244	15	34,1 %
				TBF	24	24	17	0	0 %
				Total	1504	1053	553	44	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Diplômes étrangers	Sans mention	122	3	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition		
								Nombre	Pourcentage	
			équivalents au bac	AB	17	0	0	0		
				B	9	1	0	0	0	
				TB	12	0	0	0	0	
				TBF	2	0	0	0	0	
				Total	162	4	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0		
				Total	1	0	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Claude Bernard - CPGE - PCSI (9128)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1285	1015	552	44	100 %
			En réorientation	194	27	0	0	0 %
			Non scolarisés	22	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	147	6	0	0	0 %
			Autres	22	9	1	0	0 %
			Total	1670	1057	553	44	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Claude Bernard - CPGE - PCSI (9128)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	1388	1030	551	44
			Autres doublettes	100	22	2	0
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Claude Bernard - CPGE - PCSI (9128)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	93,3 %	97,9 %	99,6 %	100 %
		Autres doublettes	6,7 %	2,1 %	0,4 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scientifique	Notes de première et terminales (+ celles du bac pour les bacheliers)	Essentiel
	Niveau littéraire	Notes de première et terminale et du bac de français.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Appréciations des professeurs.	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Appréciations des professeurs Appréciation/Avis du chef d'établissement	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans un premier temps, la commission d'examen des vœux applique un traitement algorithmique permettant, à partir des données quantitatives (notes du candidat, avis du chef d'établissement,...) de calculer une moyenne pour chaque candidat. Les candidats sont alors classés en fonction de cette note.

Dans un second temps, chaque dossier est examiné dans le détail par un (ou plusieurs) membre(s) de la commission, afin de prendre en compte les éléments qualitatifs du dossier (appréciation des professeurs sur les bulletins et la fiche avenir, lettre de motivation,...). Suite à cet examen, la note du candidat est réévaluée, et son classement est modifié.

Dans un troisième temps, la commission se réunit en séance plénière pour vérifier la cohérence des avis de chacun de ses membres, et cette fois encore le classement d'un candidat peut être réévalué.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La PCSI est une filière pour les élèves de Terminale motivés, qui souhaitent suivre une formation de haut niveau, généraliste en sciences. C'est la filière scientifique la plus équilibrée entre les mathématiques, la Physique-Chimie et les sciences industrielles de l'ingénieur. La filière accorde une place importante à l'expérimentation.

En première, il faut avoir suivi la spécialité Mathématiques ainsi que la spécialité Physique-Chimie. Une troisième spécialité scientifique, Sciences de l'Ingénieur ou NSI, est fortement recommandée.

En terminale il est nécessaire d'avoir suivi la spécialité Mathématique ainsi qu'une seconde spécialité scientifique Physique-Chimie, Sciences de l'Ingénieur ou NSI.

Avoir suivi l'option maths expertes en terminale est un atout. Cette option est donc recommandée mais non discriminatoire.

Signature :

Véronique DELANDRE,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Claude Bernard